

La MRC de D'Au-tray lance un appel à ses citoyens

Formation d'un comité consultatif en patrimoine bâti

Berthierville, le 19 août 2022 — Dans le but de se conformer aux nouvelles responsabilités qui découlent des modifications de la Loi sur le patrimoine culturel et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec, la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Au-tray se prépare à former un comité consultatif en patrimoine bâti.

Ce comité aura comme principal mandat de se prononcer sur des demandes relatives à la démolition de bâtiments qui apparaissent dans l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC. Le Conseil de la MRC désire s'adjoindre l'expertise d'une citoyenne ou d'un citoyen au sein de ce dernier. Pour y arriver, il a lancé un appel à candidatures.

Les citoyens ayant un intérêt pour le patrimoine bâti ainsi que des compétences dans les domaines tels que l'architecture, la restauration du patrimoine bâti, la construction et l'ingénierie des structures, etc., sont invités à faire parvenir une lettre présentant leurs motivations et expériences **d'ici le 16 septembre à midi** à l'adresse de courrier électronique suivante : demolition@mrcau-tray.qc.ca

Pour plus d'information, il est demandé de joindre l'agente de sensibilisation en patrimoine bâti de la MRC, Mme Evelyne Vincent, par téléphone au 450 836-7007 poste 2525 ou par courrier électronique à evincent@mrcau-tray.qc.ca.

- 30 -

Source :

Sébastien Proulx
Directeur de la culture et des communications
MRC de D'Au-tray
450 836-7007 poste 2528